

13 NOVEMBRE : 164 AVOCATS DE 13 BARREAUX AU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES

Etat de droit, intelligence artificielle, terrorisme, blanchiment.

Le Site-Mémorial du Camp des Milles a accueilli ce mercredi 13 novembre 2015 le Conseil National des Barreaux (CNB) à l'occasion de son Assemblée Générale délocalisée, rassemblant 164 avocats venus de treize barreaux de province et de Paris autour de sa présidente, Maître Couturier, de ses élus et de la bâtonnière d'Aix en Provence, Maître Mahy-Ma-Somga, co-organisatrice de cette Journée.

Avant une séquence forte sur l'État de droit, sujet de préoccupation partagé par la CNB et la Fondation du Camp des Milles, plusieurs formations validantes se sont articulées autour de thématiques essentielles à la profession : actualités de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT), aide juridictionnelle et accès au droit, plaidoirie sur la peine, ainsi que sur les nouveaux outils numériques du e-barreau.

L'État de droit, toujours menacé par les extrémismes

Dix ans jour pour jour après les attentats du 13 novembre 2015, cette rencontre au camp des Milles a pris une résonance particulière. La journée s'est ainsi conclue par une visite du Site-Mémorial et une séquence sur l'État de droit, constamment menacé par les extrémismes, et sur le rôle crucial de la Justice et des avocats, à la fois cibles et rempart face à ces dangers.

Dans son intervention conclusive, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles a souligné : « Avec le recul de l'histoire et des sciences de l'homme, le terrorisme, comme les haines identitaires, apparaissent comme des accélérateurs de l'engrenage déjà enclenché dans notre pays par les extrémistes de tous bords. Chacun peut y réagir, chacun à sa manière ». Puis il présenta les propos diffusés de Robert Badinter Lors de l'ouverture du colloque national « Forces et fragilités de l'État de droit », organisé au Site-mémorial en février 2022, avec l'Ecole nationale de la magistrature.

Hommage à Robert Badinter

La voix de Robert Badinter s'est faite alors entendre, qui dénonçait « l'oxymore » que constitue la notion de « démocratie illibérale » et martelait : « *Il n'y a pas de démocratie contemporaine sans État de droit fondé sur les libertés. Et pas de liberté non plus hors d'une démocratie respectueuse de l'État de droit.* ». Robert Badinter fut un soutien ferme de la Fondation du Camp des Milles.

Cette rencontre a illustré la mission fondamentale de mémoire et d'éducation du Site mémorial du camp des Milles : décrypter et transmettre les enseignements du passé pour éclairer les enjeux contemporains et former les citoyens, y compris les magistrats et les avocats, aux défis actuels auxquels est confrontée la démocratie. C'était le souhait des « grands anciens » du projet de Mémorial, dont l'un d'entre eux, Sidney Chouraqui, était lui-même avocat et ancien résistant.

Contact presse :

Claudie Fouache 07 89 37 35 27

claudie.fouache@campdesmilles.org

Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation